

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-ARMOU

Le 14 Décembre 2016, à 20 h 45, le Conseil Municipal de St Armou s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric CAYRAFOURCQ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes Karine BATISTA, Odile BRITIS-BETBEDER, Marie José DEDEBAN, Elsa PAYRI-CHINANOU, Mrs Dominique KLEBER-LAVIGNE, Nicolas CASTAGNET, Olivier LAULHE, Laurent KELLER, Gilles LANOT, Lionel WALAS

**Absents excusés** : MM. Alain SCHINCARIOL (Pouvoir donné à Dominique KLEBER-LAVIGNE), Denis DURANCET, Françoise BERDOY, Carine SEPS (Pouvoir donné à Olivier LAULHE)

Monsieur Nicolas CASTAGNET a été désigné comme secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 24 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

### **Proposition de renouvellement de tracteur tondeuse**

Suite à la casse de pièce du tracteur tondeuse, 3 devis ont été demandés : Vercauteren, Agrivision et Corbères Saint Germes. Le modèle que la Commune avait, était sous dimensionné par rapport à la surface à tondre de 15 000 m<sup>2</sup>. Le modèle choisi, d'environ 15 000 € TTC, permettrait d'autres fonctions que la tonte : gyrobroyeur, possibilité de tracter une remorque ; tracteur homologué route. En rapport qualité/prix, c'est le devis de Vercauteren qui serait le plus avantageux. Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne l'autorisation pour négocier avec Vercauteren.

### **Devis mobilier classe maternelle**

Le Lycée Professionnel de Coarraze a établi un devis de mobilier pour équiper la classe maternelle. Celui s'élève à 4 160 €.  
Le Conseil municipal, à l'unanimité, l'accepte.

### **Végétalisation de la butte**

Monsieur le Maire a contacté un prestataire pour établir une estimation de végétalisation de la butte (Surface 2 200 m<sup>2</sup> avec pose d'une bâche et plantation) qui s'élève à 26 572,80 € TTC  
Une consultation va être lancée avec la SEPA.

### **Contrat entretien plomberie**

La Commune a obligation de souscrire un contrat d'entretien des installations de chauffage/Climatisation à la Mairie et l'Ecole. La Sté Inter Energie a fait une proposition. Le Conseil Municipal décide de demander des renseignements auprès d'autres prestataires pour avoir une comparaison.

## Energie verte : délibération SDE PA

Le Syndicat Départemental d'Energie a proposé de relancer un groupement de commandes pour la consommation électrique Eclairage Public, et a proposé le choix de l'énergie verte. Le Conseil Municipal décide de reporter la délibération pour comprendre les implications et la différence tarifaire entre l'énergie normale et l'énergie verte.

## Compte rendu rendez vous avec Groupama

Monsieur le Maire a rencontré la correspondante Groupama pour actualiser les risques assurés suite à la rénovation de l'Ecole et de la Mairie.

Un devis doit être transmis pour être présenté au prochain conseil municipal.

## Affichage pour les élections

Le bureau des élections de la Préfecture a transmis une note aux Communes les informant que les panneaux d'affichage ne peuvent pas être mis à disposition des organisations syndicales pour les élections professionnelles.

## Lettre à la famille Mathy

Le Conseil Municipal va formellement inviter les Mathy et leur demander officiellement de baptiser la place Hubert Touya. La proposition est « Place Hubert Touya 1907-1983 »

## Préparation des vœux

Les vœux 2017 seront le Dimanche 15 janvier 2017, à 16 h 00.

## Questions diverses

- **Voirie** : Curage des fossés entamés dans la lignée de la réfection des chemins de Cazala et Betbeder (Total 10 397 € TTC – Tarifs négociés dans le marché à bon de commande). Un certain nombre de fossés sont en mauvais état et seront budgétés pour 2017 :

Chemin Lahourcade	3 620 € HT
Chemin Guilhamoulié	1 040 € HT
Chemin Accès Partaix M	666 € HT
Chemin Sarthou	779 € HT
Chemin Laugaré	2 090 € HT
Chemin Arrieula	1 040 € HT

Travaux de voirie Chemin Clerc (Bitume et accotement) 12 300 € HT

Travaux à faire Chemin Septou (Aménagement de la voirie jusqu'à accès terrain + busage : 3 862,50 € HT

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Frédéric CAYRAT

